

Synthèse

De nombreuses approches et méthodes coexistent en matière de mesure des retombées économiques directes du tourisme. Cette diversité se traduit par des évaluations ou chiffrages qui varient sensiblement selon les études publiées. En effet, les variables d'intérêt sont multiples : emploi salarié (en nombre de postes, en ETP), chiffres d'affaires, valeurs ajoutées rapportées au PIB marchand ou au PIB total.

Par ailleurs, les dispositifs d'enregistrements administratifs ou statistiques ne permettent pas de produire des données couvrant l'ensemble du périmètre de cette économie touristique.

Une première difficulté réside dans la détermination des activités considérées comme touristiques. En effet, les retombées du tourisme varient fortement selon les secteurs d'activité, de 100 % touristiques comme dans l'hébergement collectif marchand, à celles qui sont plus partiellement impactées (commerce de détail par exemple), pour lesquelles il est nécessaire de mesurer la part imputable au tourisme. En outre, la mesure des retombées du transport aérien ou maritime sur l'économie locale présente des difficultés particulières d'imputation et de localisation.

Une deuxième difficulté réside dans la quantification des flux touristiques. De par son insularité, la Corse bénéficie d'un comptage journalier des flux de passagers mais l'absence de données sur le trafic des résidents ne permet pas de quantifier précisément la population touristique.

Enfin, au niveau national, la répartition des nuitées entre hébergement marchand, y compris les locations saisonnières, déclarées ou non, et hébergement strictement non marchand (en résidence secondaire, dans la famille, chez des amis) est connue et montre la part prépondérante de l'hébergement non marchand (66 % des nuitées françaises - Enquête SDT). Au niveau régional, cette donnée n'est pas disponible puisque seule la fréquentation des hébergements collectifs marchands (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme) est estimée par des enquêtes de fréquentation. Cependant, compte tenu de la tradition de la « maison au village » et de l'existence d'une diaspora corse importante, conduisant à un tourisme affinitaire significatif, il est probable que la part de ces modes d'accueil strictement non marchands ne soit pas inférieure à cette moyenne nationale.

Ainsi dans ce dossier, cinq articles déclinent

différentes approches possibles de l'impact du tourisme dans l'économie de la Corse et situent la région par rapport à d'autres territoires touristiques.

Avec 35 millions de nuitées, la fréquentation touristique est stable depuis 2009, malgré un meilleur étalement

Avec quelques 35 millions de nuitées touristiques annuelles pour 320 000 habitants, la Corse accueille près de 430 000 non-résidents au pic de fréquentation de la mi-août et une moyenne d'environ 300 000 pour les mois de juillet et d'août. Ramené à l'année, le surcroît de population non-résidente représente plus du quart de la population résidente. Ainsi, la fréquentation touristique de l'île représente 2 % de celle de métropole, soit quatre fois sa part en termes de population résidente (0,5%).

Depuis 2009, ce volume de fréquentation est relativement stable. Pour autant, les modes d'accès à l'île et les origines des passagers se sont transformés. En particulier, la part de l'aérien a évolué au détriment du transport maritime. Ainsi, aujourd'hui, près d'un passager sur deux arrive en avion. Le développement des lignes aériennes "Low Cost", qui a largement contribué à booster le trafic aérien, a en outre permis une diversification des flux touristiques au départ des capitales régionales françaises et de l'étranger.

Par ailleurs, malgré l'hyper concentration du flux touristique sur juillet et août qui regroupent encore 59 % des nuitées, la fréquentation a plutôt tendance à augmenter en avant et en après saison (+ 20 % et + 22 % entre 2009 et 2014). Ainsi, l'avant saison commençant aux vacances de Pâques et l'après saison se terminant à celles de la Toussaint représentent, au fil du temps, une part de plus en plus importante de la fréquentation touristique (25 % et 16 % en 2014), signe d'un meilleur étalement de la saison.

Les touristes dépensent 2,5 milliards pour leurs vacances en Corse mais le transport et l'hébergement grèvent plus qu'ailleurs leur budget

En Corse, les dépenses des touristes, estimées à 2,5 milliards d'euros en 2011, représentent près d'un tiers du PIB régional, soit quatre fois plus qu'en moyenne française. Les transports aériens et maritimes occupent naturellement, du fait de l'insularité, un poids très important dans

ces dépenses (590 millions d'euros soit 24%). Hors transport aérien et maritime, le poids du tourisme reste atypique en Corse (24 % du PIB), il est deux fois plus élevé que dans d'autres régions très touristiques comme Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Languedoc-Roussillon.

Hors transport aérien et maritime, c'est l'hébergement marchand qui constitue la part la plus importante du budget vacances des touristes (22 % des dépenses et 410 millions d'euros).

Les hôtels génèrent 42 % des dépenses d'hébergement, bien que ne représentant qu'un quart de la capacité d'accueil. Les dépenses en campings, résidences ou villages de vacances, gîtes ruraux, chambres d'hôtes et locations saisonnières, conformément à leur part dans l'offre d'hébergement marchand, sont surreprésentées en Corse par rapport à la moyenne des régions françaises (+ 11 points).

La consommation liée aux résidences secondaires (estimée par la valorisation de loyers fictifs) est évaluée à plus de 400 millions d'euros, soit 21 % de la consommation touristique régionale hors transports aérien et maritime, pour une moyenne nationale de 11 %.

La prédominance dans la région des formes d'hébergement permettant de cuisiner (campings, gîtes, résidences secondaires...) se traduit par une part légèrement supérieure des achats alimentaires dans les dépenses des touristes (+ 1,5 point par rapport à la moyenne nationale).

Enfin, reflet d'une destination touristique largement orientée vers la nature (mer et montagne), les dépenses consacrées aux services culturels et de loisirs sont parmi les plus faibles de France (1,2 % contre 6,7 % au niveau national), en l'absence d'infrastructures d'envergure : parcs d'attraction...

En moyenne un emploi sur dix est lié au tourisme

La fréquentation touristique et ses dépenses associées génèrent un surplus d'emploi dans l'économie locale. En moyenne annuelle, ce sont 11 500 emplois salariés et non salariés qui sont directement liés à la présence de touristes en Corse. Cela représente 10,6 % de l'emploi régional, loin devant la moyenne nationale (3,9 %).

L'emploi touristique régional se caractérise par sa très forte saisonnalité. En effet, son volume est multiplié par 3,6 entre le mois de

janvier et le mois d'août, soit un coefficient plus élevé que celui des autres zones touristiques méditerranéennes (Var, Pyrénées Orientales, Alpes Maritimes). C'est en Balagne, dans l'Extrême-Sud et le Sud-Ouest de l'île que le poids du tourisme dans l'emploi est le plus élevé avec plus de 20 % des emplois en moyenne annuelle, et plus du tiers des emplois au plus fort de la saison estivale. Toutefois, la très forte "touristicité" de ces bassins de vie n'est pas très différente de celle d'autres bassins de vie de la côte méditerranéenne, tels que ceux d'Agde et du Grau du Roi (Hérault) ou de Saint Laurent de Salanque (Pyrénées-Orientales).

Dans les bassins de vie à dominante urbaine d'Ajaccio et de Bastia, l'emploi touristique est plus important en volume mais ne représente qu'une faible part de l'emploi total (5 % à 6 % en moyenne annuelle). La saisonnalité de l'emploi, tout en restant élevée, y est moins marquée qu'en moyenne régionale. Les bassins de vie de Penta-di-Casinca, Ghisonaccia et Corte, bien que moins touristiques, restent toutefois marqués par cette activité avec plus de 8 % de l'emploi en moyenne annuelle.

Ainsi en Corse, tous les bassins de vie sont orientés vers le tourisme, ce qui est loin d'être le cas pour les autres régions métropolitaines à fort caractère touristique. Cette spécificité contribue à une moyenne insulaire sensiblement plus élevée.

L'emploi touristique est très fortement concentré sur deux secteurs : l'hébergement marchand et la restauration. L'hébergement marchand regroupe à lui seul plus de 40 % des emplois liés au tourisme (+12 points/moyenne nationale). Avec la restauration, il représente plus de deux emplois touristiques sur trois. Ainsi, les autres activités économiques, notamment celles liées au patrimoine et à la culture pèsent peu dans l'emploi, comme dans les dépenses.

L'hébergement marchand est le seul secteur qui occupe une part plus importante dans la richesse dégagée (estimation de la valeur ajoutée) que dans l'emploi. Il représente 57 % de la richesse dégagée par le tourisme en Corse pour 41 % de l'emploi.

Ainsi, dans l'emploi comme dans la consommation touristique, ce secteur de l'hébergement marchand est particulièrement important à l'économie touristique de la Corse.

Avec les cafés et restaurants, il est le principal moteur de ce pan de l'économie insulaire.

Une offre d'hébergement marchand en modernisation orientée vers les hébergements classés 3* et plus.

La Corse compte plus de 750 structures d'hébergements marchands touristiques : hôtels, campings et résidences de tourisme ou villages de vacances auxquels s'ajoutent près de 250 établissements recensés par l'ATC assimilables à ces catégories et 3 400 hébergements locatifs type « meublés de tourisme » mais qui, du fait de leur taille, ne représentent que 8 % de l'offre de lits marchands du mois d'août.

En quatre ans, cette offre s'est développée principalement par la croissance de la capacité des établissements. Elle est parallèlement montée en gamme avec l'augmentation des hébergements classés, en particulier les structures classées 3* et plus par Atout France. De ce fait, aujourd'hui, les structures classées constituent les deux tiers de l'offre d'hébergement touristique marchand dont une sur deux en 3* et une sur cinq en 4* et plus.

En nombre, les hôtels regroupent la moitié des établissements. De nature patrimoniale (90 % des professionnels sont propriétaires de leur établissement), l'hôtellerie corse se caractérise toutefois par des établissements de taille moyenne (29 chambres) et représente ainsi seulement le quart de la capacité annuelle d'accueil. En effet, près de la moitié de l'accueil touristique marchand est générée par les campings. Leur taille moyenne, supérieure à la moyenne nationale, s'est en particulier accrue sur les quatre dernières années grâce à la création d'emplacements équipés en structures d'habitation légère de loisirs, notamment dans les établissements classés. Ces structures restent cependant moins fréquentes que sur le continent.

L'offre en camping demeure en outre fortement concentrée sur les mois de juin à septembre et sur le littoral. Les résidences de tourisme et villages de vacances, de taille très inférieure à la moyenne nationale, regroupent tout de même près du tiers de la capacité d'accueil et offrent ainsi un nombre de lits légèrement supérieur à l'hôtellerie.

Un meilleur taux de rentabilité des structures d'hébergement marchand en Corse

Les entreprises de l'hébergement sont en général peu rentables, du fait d'immobilisations importantes. Pourtant, malgré des immobilisations supérieures à leurs homologues de province (+ 60 %), les entreprises corses de l'hébergement ont, en 2011, un taux de rentabilité (Excédent brut d'exploitation rapporté au capital d'exploitation) supérieur de 10 % aux entreprises mono-régionales de France de province mais aussi des principales régions touristiques.

D'une part, le chiffre d'affaires médian de l'hébergement est supérieur en Corse, et ce pour toutes les catégories de structures (hôtels, campings, autres hébergements). D'autre part, les structures insulaires créent plus de richesse (Valeur Ajoutée) pour un même chiffre d'affaires. De plus, malgré des frais de personnel supérieurs, liés à une masse salariale plus importante, la part des charges salariales dans la valeur ajoutée est plus faible en Corse, permettant un meilleur taux de marge des entreprises d'hébergement.

La restauration traditionnelle et les débits de boisson au contraire, se caractérisent par une rentabilité proche de celles des entreprises mono-régionales du continent. Toutefois, elle est globalement meilleure dans les cafés et restaurants que dans l'hébergement, du fait d'immobilisations plus faibles.

Enfin, hébergement et restauration, comme l'ensemble des entreprises corses, se caractérisent par un investissement important, en particulier pour l'hôtellerie et la restauration traditionnelle. Le crédit d'impôt, investissement spécifique à la Corse, favorise ce haut niveau d'investissement et joue favorablement sur le résultat des entreprises et leur capacité d'autofinancement. D'ailleurs, les investissements sont essentiellement financés en Corse par des capitaux propres et non par le recours à l'emprunt. Ainsi, l'autonomie financière est plus élevée que sur le continent, que ce soit dans l'hébergement ou la restauration. ■